
Contribution de l'Usage de la Téléphonie Mobile à l'Echec Scolaire des Elèves au CEG2 de Savalou

Akimi YESSOUFOU^{*1} et Moïse ABISSI⁺²

^{*}Maître Assistant ⁺Doctorant

¹Ecole Normale Supérieure ²Département de Géographie

⁺Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

Université d'Abomey-Calavi

yyeskim@gmail.com moiseabissi@gmail.com

Résumé

L'étude est menée au CEG2 de Savalou pour évaluer l'ampleur de l'utilisation de la téléphonie mobile en milieu scolaire et son incidence sur le gain éducatif des apprenants. Elle a examiné les résultats des élèves entre 2007 et 2013 en fonction de leurs multiples usages des appareils de téléphonie mobile. Ensuite, l'enquête a sondé les opinions des membres de la communauté scolaire. Au résultat, il s'avère que 80% des élèves enquêtés disposent d'appareils de téléphonie mobile courant février 2013. Le taux moyen de passage en classe supérieure au sein de l'échantillon qui s'est stabilisé à 60% entre 2007 et 2010, période de faible pénétration de la téléphonie mobile, a pris une tendance baissière pour se situer à 56% entre 2010 et 2013, période de forte pénétration de la téléphonie mobile. Alors que l'utilisation de la téléphonie mobile en milieu scolaire offre potentiellement des atouts surtout en milieu rural où la fracture numérique est plus prononcée, l'étude révèle que l'usage qu'en font les apprenants les éloigne de la réussite scolaire ; par conséquent, elle en appelle à l'éducation technologique des élèves en téléphonie mobile afin que ce « mal nécessaire des temps modernes » puisse servir de tremplin à l'introduction des TICE dans l'école béninoise.

Mots-clés : téléphonie mobile, rendement scolaire, dépendance, CEG2 Savalou

Abstract

The study intends to probe the use of mobile phones in school settings and to evaluate its effect on students' performance, especially in rural areas. It analyzed CEG2 Savalou students' school results from 2007 to 2013, taking into account their multiple uses of mobile phones, and probed the opinions of the school community members to discover that 80% of the student sample possessed a mobile phone by February 2013. The average promotion rate which attained 60% between 2007 and 2010, period of low mobile phone penetration dropped to 56% between 2010 and 2013, period of higher mobile phone penetration. While the use of mobile phones in school settings has the potential to yield advantages, particularly in remote rural areas where the digital divide is wider, the paper argues that the various use that students make of their handsets hinders their academic progress. Consequently the paper advocates for students' technological training in the use of mobile phones, so that this « necessary evil of our modern time » paves the way to the introduction of information and communication technology in Benin school system.

Keywords: mobile phone, student performance, addiction, CEG2 Savalou

1. Introduction

Alors que la téléphonie mobile a envahi le monde des adultes par nécessité, sa présence dans le monde des plus jeunes, surtout au sein des élèves reste un défi que la technologie lance au monde de l'éducation en ce qui concerne la réglementation des comportements. Schelmer (2004) a prouvé que les appareils de téléphonie mobile constituent un gadget dont les élèves ne peuvent se passer, même étant en classe à l'insu des enseignants, vu la subtilité la technologie. Selon Sene Mbodji, Fall et Dethialaw Dieng (2014), l'utilisation de la téléphonie mobile en milieu scolaire a connu un coup d'accélérateur avec l'avènement des réseaux sociaux numériques et la

disponibilité de l'Internet dans certains établissements d'enseignement secondaire de Dakar au Sénégal.

Au Bénin, un état des lieux effectué par l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (ATRPT) a trouvé que les premiers opérateurs de la téléphonie mobile se sont installés entre 2000 et 2006, période pendant laquelle 7,5% seulement des béninois disposaient d'un téléphone portable. Dès lors, il est constaté une évolution fulgurante de l'utilisation de la téléphonie mobile (ATRPT-Bénin 2011). La tendance est restée haussière ces sept dernières années au point où les collèges et les lycées n'ont pu se mettre à l'abri.

A l'instar des lycéens et collégiens du Bénin, les élèves du CEG2 de Savalou utilisent la téléphonie mobile qui est devenue un instrument incontournable comme la télévision. Elle occupe leurs quotidiens pour son utilité multifonctionnelle; on remarque même une utilisation à outrance de cet outil de communication par les élèves. Malgré cette invasion de la technologie, peu d'études scientifiques se sont penchées sur le phénomène pour en évaluer l'ampleur et les effets sur le gain éducatif des élèves, surtout en milieu rural où la fracture numérique est plus prononcée. La présente étude entend explorer le phénomène en examinant des données empiriques pour répondre aux préoccupations contenues dans les questions de recherche ci-après :

- Quelle est l'ampleur de l'utilisation du téléphone mobile aux heures de cours au CEG2 de Savalou ?
- Quelle relation peut-on établir entre les résultats scolaires et l'utilisation de la téléphonie mobile ?
- La réglementation en vigueur quant à l'usage de téléphone mobile au CEG2 Savalou est-elle efficace ?

L'étude s'articule autour de deux axes principaux. Le premier axe présente le cadre théorique et la méthodologie de la recherche, et le second restitue les résultats obtenus notamment la pénétration et son effet sur le rendement scolaire des élèves. Viennent ensuite des discussions qui ont permis d'approfondir les réflexions sur les résultats obtenus. L'étude conclut en suggérant la formation des élèves pour une utilisation du téléphone mobile qui rentabilise le gain éducatif.

2. Pour ou Contre l'Usage de la Téléphonie Mobile en Milieu Scolaire

L'une des dernières innovations technologiques qui a marqué l'humanité vers la fin du vingtième siècle et qui continue de retenir l'attention de chaque citoyen constitue la téléphonie mobile. Ces trente dernières années ont vu la technologie beaucoup évoluer. Que ce soit de l'ordinateur, de la téléphonie mobile, de l'Internet, elle est intégrée à notre quotidien (Ogoundele 2009). Dans les rues, au marché, dans les lieux de prière et de culte et surtout dans les lycées et collèges il est observé des jeunes adolescents avec leur téléphone mobile soit pour jouer de la musique ou pour recevoir ou pour émettre des appels au point où l'on traite de « génération numérique celle qui est née après les années 1980 » (UNICEF 2011:14, Alzouma 2008). Cette invasion de la téléphonie mobile en milieu scolaire n'a pas laissé les chercheurs indifférents. D'aucuns trouvent que malgré son utilité pratique, le téléphone portable entraîne une réelle dépendance auprès des jeunes utilisateurs, étant donné que l'échange de message textuel devient leur passe-temps et ils deviennent rapidement obsédés par ce gadget (Hounsa 2010). Les jeunes sont totalement obnubilés par leur téléphone et, vu leur très jeune âge, ils ont souvent de la difficulté à différencier entre les moments où il leur serait très avantageux de le ranger (Chéneau-Loquay 2010).

En plus de la dépendance, les antagonistes de l'usage du téléphone portable en milieu scolaire déplorent l'incidence dévastatrice du langage SMS sur les acquis scolaires en termes du respect des règles d'orthographe et de l'usage correct de la langue. Dejongd (2002) a démontré que le langage SMS dont font usage fréquemment les élèves contribue beaucoup à l'effondrement de leur niveau en orthographe et parfois aussi à l'indigence du vocabulaire. Cet auteur soutient que le langage SMS a tellement corrompu l'usage de la langue au point où un lexique propre au langage des technologies nouvelles s'avère indispensable. L'auteur invente alors le néologisme de « cyberlangage » pour désigner ce langage qui rompt avec les normes orthographiques ; un langage qui n'a aucun rapport avec les abréviations.

Dans les lycées et collèges du Bénin, il n'est pas rare de voir des élèves utiliser leurs téléphones mobiles aux heures de cours. Aux heures de pause, on observe des élèves avec leur téléphone mobile en main et connecté aux oreilles par un écouteur, ou en cas d'absence du professeur, ceux-ci transforment la classe en discothèque. Tokpodounsi (2011) a relaté qu'en dépit des

affiches interdisant l'usage du téléphone mobile dans les établissements scolaires du Bénin, force est de constater que certains élèves font usage de leur téléphone mobile dans les salles de classe, des fois, en présence du professeur. La même source a fait avouer à Hamidath, élève en 1^{ère} D au CEG de Djassin à Porto-Novo, l'effectivité de l'usage du téléphone portable au cours, bien qu'elle soit consciente que «l'utilisation des téléphones portables en milieu scolaire expose l'apprenant lui-même à un manque de concentration et dérange les professeurs dans le déroulement des cours.» La répression paraît alors la mesure toute trouvée pour régler cette invasion ; des mesures dissuasives allant de l'interdiction jusqu'à la confiscation de l'appareil en cas de violation sont courantes dans les établissements scolaires.

Si les antagonistes de l'usage du téléphone portable à l'école trouvent son utilisation préjudiciable aux études et l'indexent comme étant la principale cause de l'échec scolaire, les protagonistes par contre trouvent très bénéfique la pratique, d'autant plus que la technologie peut servir d'objet d'éducation (Morin 2011). Ce chercheur pense que les enseignants devront passer outre leur peur de se faire filmer, ou bien de se faire déranger par une sonnerie de téléphone en pleine leçon. Au lieu de cette phobie conservatrice, ils devront en profiter pour enseigner aux jeunes les bonnes façons de se servir de la téléphonie mobile. De même, Boucher (2009) pense que la téléphonie mobile est très utile et a souvent prouvé sa nécessité en cas d'urgence. La bannir complètement serait probablement une erreur. Si ces études ont examiné la pratique en milieux scolaires des pays occidentaux, quelques chercheurs se sont penchés sur la question en milieux africains.

Toe (2010), dans une enquête journalistique, tout en vantant les avantages de la téléphonie mobile en milieu scolaire, a montré comment l'outil constitue un élément perturbateur au cours et un moyen de fraude pour les élèves. Certes, la téléphonie mobile offre aux élèves des possibilités de distraction avec des fonctions d'écoute de la musique (vidéo ou audio), de la radio, de prise de photo et même de navigation Internet. Les élèves s'en servent pour informer leurs parents en cas d'urgence. Il fait économiser du temps et concourt à réduire considérablement les distances entre parents et élèves ne vivant pas dans la même localité. Malgré ces avantages, le téléphone portable perturbe les cours et participe de la fraude lors des évaluations et examens.

Le débat sur l'opportunité ou non de l'usage du téléphone portable par les élèves en milieux scolaires a franchi le cercle des chercheurs pour impliquer d'autres acteurs. Au Bénin, cette divergence d'opinion qui concerne l'usage du téléphone mobile à l'école par les élèves est aussi d'actualité. En 2009 par exemple une émission interactive télévisuelle de l'Office de Radio et Télévision du Bénin (ORTB) dénommée « Priorité Succès » a permis à plusieurs béninois d'opiner sur l'utilisation du téléphone mobile en milieux scolaires. Ainsi, un intervenant pense que « l'utilisation de la téléphonie mobile à l'école est d'une grande nécessité ». Il ajoute qu'« elle permet de vite atteindre les parents en cas de malaise ou d'autres problèmes sanitaires qui empêcheraient l'élève de suivre le cours ». Un autre intervenant prenant le contre-pied affirme que l'usage de la téléphonie mobile doit être prohibé en commençant par les enseignants qui ignorent parfois qu'ils sont le miroir des élèves.

Cette divergence de points de vue montre tout l'intérêt de cette recherche qui vise à évaluer la contribution de l'usage de la téléphonie mobile par les élèves à l'école sur les acquis scolaires de ces derniers dans le cas précis du CEG2 de Savalou, milieu essentiellement rural un tant soit peu éloigné des grands centres urbains comme Cotonou, Porto-Novo et Parakou. En outre, l'étude entend reculer un tant soit peu la méconnaissance par les adultes des multiples usages que les jeunes font de la téléphonie mobile, laquelle ignorance constitue une des trois facettes de la fracture numérique, selon UNICEF (2011 :14). En effet, la fracture numérique ne se limite plus seulement à l'accès ou au manque d'accès aux technologies, ni à l'alphabétisation ou à l'analphabétisme numérique ; elle inclut en plus de ces deux volets, le manque de connaissances par les adultes des divers usages que les jeunes font des technologies de l'information et de la communication.

3. Approches Méthodologiques

L'étude a procédé par enquête documentaire et par enquête empirique. L'enquête documentaire a permis de fouiller des données secondaires notamment les rapports de fin d'année scolaire, les statistiques du collège afférentes aux résultats scolaires et aux motifs de punition des élèves, sans oublier l'examen de divers compte-rendu de réunion.

Après une enquête préliminaire en janvier 2013 qui a permis d'identifier plus d'une centaine d'élèves qui utilisent le téléphone mobile à l'école, l'étude a procédé par échantillonnage

aléatoire afin de sélectionner 85 participants dont 70 sont des élèves ayant fréquenté l'école pendant plus de 5 ans ; le reste étant composé des enseignants, des membres de l'administration scolaire et quelques parents d'élèves. Si le questionnaire d'enquête a permis de sonder les opinions des élèves, les autres participants ont été interviewés grâce à l'utilisation d'un même protocole d'entretien et à la discussion de groupe. Les données obtenues par ces techniques de recherche qualitative ont été secondées par des données recueillies par observation directe. En effet, comme un des chercheurs de la présente étude enseigne dans l'établissement en question, l'observation directe a contribué à trianguler les opinions des participants.

Ces différentes techniques de recherche qualitative ont convergé vers la collecte de données suivant quatre axes principaux: la possession ou non du téléphone portable par l'élève (durée, moyens d'acquisition, type d'appareil, nombre d'appareils...), les multiples usages qui en sont faits à l'école et en dehors de l'école, l'évaluation des résultats scolaires obtenus par l'élève utilisateur de téléphone portable - contrôlés par les résultats scolaires d'élèves ne disposant pas de téléphone portable - , et la position du participant dans la dichotomie par rapport à l'usage du téléphone portable en milieu scolaire. Pour recueillir les opinions sur la réglementation en vigueur sur l'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire, l'enquête a aussi évalué l'appropriation des mesures en vigueur par les acteurs de l'école. Mais avant de restituer les résultats obtenus, il importe de découvrir le cadre physique de l'étude, c'est-à-dire la municipalité de Savalou et singulièrement le CEG 2.

4. Savalou et son CEG2

La municipalité de Savalou est le chef-lieu de la commune qui porte le même nom. Elle est située à 240 kms au Nord-ouest de Cotonou, la principale ville du Bénin. Avec ses 2674 km² de superficie, la commune représente 2,37% du territoire national et se situe dans le département des Collines. Elle est limitée à l'Est par les communes de Dassa et de Glazoué, à l'Ouest par la République du Togo, au Nord par la Commune de Bantè et au Sud par la Commune de Djidja. Selon le dernier recensement général de la population, la commune de Savalou compte en 2012 plus de 130.000 habitants avec un taux d'accroissement annuel de 3,7% (INSAE 2012). L'agriculture demeure l'activité principale de la population ; il s'agit essentiellement d'agriculture de subsistance, et dans une certaine mesure, celle de rente avec la culture du coton,

de l'igname et du manioc (MAEP / CeRPA ZC 2012). Savalou a l'avantage d'avoir servi de cercle administratif pendant la période coloniale. Ayant servi de centre de commandement du moyen Dahomey à l'époque coloniale, avec le commandement des cantons de Savè, de Savalou, de Dassa, de Ouèssè, de Kilibo, de Bantè, de Manigri, de Bassila et de Tchaourou, Savalou a l'avantage de hisser ses fils et filles sur l'échiquier combien restreint des cadres dahoméens et béninois. La Commune de Savalou est administrativement subdivisée en quatorze arrondissements dont quatre au chef-lieu (Aga, Agbado, Attaké et Ouèssè) et les autres arrondissements qui couvrent dix-sept quartiers et cinquante-deux villages (INSAE, 2012).

Le CEG2 de Savalou a été créé en 1997 avec un effectif de 79 élèves répartis dans un module de deux classes de 6^e. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, l'effectif des élèves était de 1566 répartis en 36 groupes pédagogiques. Selon le rapport de la fin d'année scolaire 2012-2013, le CEG2 de Savalou comptait 138 enseignants et enseignantes dont 26 agents contractuels de l'Etat, 4 agents permanents de l'Etat et 108 agents contractuels locaux. L'établissement dispose d'une bibliothèque dans laquelle il est dénombré près de 1 000 volumes. On y retrouve également un terrain de football et un terrain de hand-ball.

Avec son passé colonial de cercle administratif, Savalou a la réputation de disposer de nombreux cadres ayant connu une mobilité sociale ascendante grâce à l'école. L'éducation moderne y est valorisée par la population qui compte beaucoup sur ses ressortissants pour le développement de la municipalité. Dès lors, il apparaît que des élèves soient en communication avec des proches en fonction dans d'autres localités du pays et même à l'extérieur du pays, et le téléphone portable reste incontournable dans ce rapport de contact régulier.

5. Possession et Utilisations du Téléphone Portable au CEG2 de Savalou

L'arrêté ministériel N°0945/MEN/CAB/DES du 31 décembre 1990, riche de 82 articles, portant règlement intérieur dans les établissements d'enseignement du second degré en République du Bénin, n'a mentionné nulle part la réglementation de l'usage de la téléphonie mobile en milieu scolaire. Il a fallu son actualisation en 2012 pour que l'arrêté ministériel N°114/MESFTPRIJ/CAB/DES du 12 juin 2012 interdise l'usage du téléphone portable à l'école en ces termes « Le port de coiffe, de foulard, de pagne, de lunettes fantaisistes, de téléphone portable et d'appareils assimilés est formellement interdit dans l'enceinte de

l'établissement». Il est prévu « la confiscation, plus deux heures de retenue » comme punition à l'endroit des élèves fautifs.

En dépit de cette réglementation en vigueur, la réalité contraire s'observe au CEG2 de Savalou. L'enquête auprès d'un échantillon de 60 élèves a permis de dresser le tableau de la tendance de possession et d'utilisations du téléphone portable à l'école. Le Tableau 5.1 présente les données obtenues suivant le cycle d'étude, l'effectif des élèves possédant un téléphone mobile et leur genre.

Tableau 5.1 : Carte de Répartition des Elèves Possédant un Téléphone Portable

Cycle d'étude	Echantillon	Elèves ayant un téléphone portable	Filles	Garçons
1 ^{er} cycle	30	18	12	06
2 nd cycle	30	28	16	12
Total	60	46	28	18
%	100	77	47	30

En plus de cette carte qui montre une forte propension des élèves filles à posséder le gadget, l'enquête a révélé que plus de 60% des élèves du second cycle disposent d'un téléphone portable depuis cinq ans et que 68% des élèves du premier cycle en disposent depuis au moins deux ans. Avec cette pénétration du téléphone portable au sein des élèves, il est intéressant d'explorer les divers usages qu'en font les élèves.

Tableau 5.2 : Divers Usages du Téléphone Portable par les Elèves à l'Ecole

Usages	Fréquence	Nbre d'Elèves	Pourcentage
Appels	1	50	84
Messagerie	1	60	100
Horloge	1	60	100
Calculs	3	34	57
Documentation	4	15	25
Réseaux Sociaux	4	8	13

Musique	1	40	67
Vidéo	2	10	17
Photo	3	26	43
Radio	2	45	75
Jeux	1	30	50
Apparat	3	20	33

Ce tableau réalisé à partir du dépouillement du questionnaire adressé aux élèves a permis de mesurer la fréquence de l'utilisation des multiples fonctions du téléphone portable à l'école par les élèves échantillonnés. La fréquence codée suivant l'échelle de Likert où le chiffre 1 correspond au choix de « fréquemment, plus de 10 fois par jour », 2 à « souvent, entre 5 et 10 fois par jour », 3 à « parfois, moins de 5 fois par jour », et 4 correspondant à « rarement ». Les tendances obtenues montrent une forte fréquence des fonctions classiques du téléphone portable (appels et messagerie) qui ne dépendent pas forcément de l'utilisateur si ce dernier est le récepteur, une fois que le téléphone est en marche. Cet état de choses induit indubitablement l'éventualité de perturbation au cours. L'utilisation des fonctions les plus avancées telles que l'Internet, la vidéo et les réseaux sociaux sont relativement faibles à cause de l'état des appareils disponibles ; les élèves disposant de portables androïdes de dernières générations ne sont pas aussi nombreux que ceux qui ont des appareils de simples fonctionnalités. Les fonctions de radio, de calculs et de musique suivent les fonctions classiques d'appels, de messagerie et d'horloge en termes de fréquence d'utilisation du téléphone portable à l'école. Il s'agit de fonctions qui monopolisent toute l'attention de l'utilisateur. Quant à la fonction d'apparat, elle traduit un certain snobisme de l'utilisateur qui exhibe son téléphone pour montrer à ses pairs qu'il/elle aussi est à la mode. Ceci se remarque surtout avec quelques rares élèves qui possèdent des appareils de dernière génération tels que les androïdes.

Par la suite, l'enquête s'est intéressée à l'utilisation du téléphone portable en dehors de l'école pour évaluer l'usage et le temps que cette activité prend aux élèves quotidiennement. La tendance qui se dégage ne diffère pas de façon significative de la tendance d'utilisation à l'école, sauf que dans certains cas (26% de l'échantillon), les élèves, craignant leurs parents ou tuteurs, cachent le gadget et l'utilisent subtilement surtout la nuit, à l'insu de leurs parents.

6. Avantages de l'Utilisation du Téléphone Portable en Milieu Scolaire

La téléphonie mobile offre de nombreux atouts aux élèves surtout en milieu rural où la fracture numérique est plus prononcée. Une gestion efficace de cette technologie concourrait à des gains éducatifs significatifs pour les élèves. L'enquête a montré que des élèves s'en servent pour s'informer de l'actualité nationale et internationale en s'appuyant sur la fonction de radio. Au-delà de l'information, ils enrichissent leur vocabulaire et renforcent leur culture générale. De plus, grâce à la fonction Internet, des élèves ont accès à une gamme de documentation très utiles que leur école ne saurait leur fournir. Certains exploitent les moteurs de recherche et encyclopédie électroniques tels que Google, Wikipédia, Encarta... pour se documenter. D'autres se servent du dictionnaire électronique pour voir instantanément l'orthographe et le sens de certains nouveaux mots. Dans quelques cas, des élèves se servent du courrier électronique pour réaliser certaines activités d'apprentissage et se les échanger. En effet la téléphonie mobile permet potentiellement l'envoi et la consultation rapide de fichiers de toutes sortes (textes, vidéos, consignes, notes de cours etc.). Certains élèves qui se trouvent éloignés de leurs parents ou tuteurs ont beaucoup apprécié la possibilité de recevoir de l'argent par le service de *mobile money* disponible grâce à la téléphonie mobile. Le sondage au niveau des parents, des élèves et des enseignants quant aux avantages du téléphone mobile révèle qu'il est très avantageux parce qu'il réduit la distance, facilite la tâche en cas d'urgence.

Vu que les téléphones mobiles sont moins coûteux que les ordinateurs, leur utilisation par les élèves à des fins pédagogiques paraît a priori économique. Cependant la téléphonie mobile en milieu scolaire contribue à l'échec scolaire, surtout ces dernières années qui ont vu leur prolifération augmenter de façon fulgurante.

7. Inconvénients de l'Utilisation du Téléphone Portable à l'Ecole

A côté de ces quelques avantages énumérés précédemment, se dresse un chapelet d'inconvénients qu'il importe de mentionner. En effet, l'étude a découvert que la fréquente utilisation du téléphone portable crée l'inattention en classe et engendre la baisse du niveau des élèves en français. Il est noté également la recrudescence de l'indiscipline, de la débauche, et

surtout l'aggravation de la déperdition scolaire, conséquentes à la période de forte pénétration de la téléphonie mobile au CEG2 de Savalou. De même, 22% des élèves enquêtés estiment qu'ils ne peuvent pas passer une heure de temps sans envoyer ou recevoir un message SMS sur leur téléphone mobile. Avec les offres promotionnelles des opérateurs GSM, la messagerie SMS devient gratuite à des moments ; ce qui fait privilégier ce mode de communication par les élèves. Ainsi pour aller vite, ils font des abréviations déçousues de sens. Plus de 88% des élèves enquêtés sont habitués à ce mode de communication. Dès lors, ils méconnaissent l'orthographe réelle des mots qu'ils ont l'habitude d'employer. Les conséquences se font ressentir lors des évaluations d'étapes. Pour les cas de déperdition, selon le surveillant général du CEG2 de Savalou, au moins trois filles sur dix, attachées à l'utilisation du téléphone mobile tombent enceinte au cours de chaque année scolaire. Tout ceci commence par les absences répétées et finit par l'abandon définitif. A cette liste, il faut ajouter la possibilité de tricherie qu'offre le téléphone portable. En effet, des élèves possédant des appareils plus sophistiqués enregistrent des pans de leçons sur leur appareil en vue de consulter lors des évaluations d'étapes.

7.1. Dégâts de l'Usage du Mode de Communication par SMS

De l'anglais *Short Message Service*, le SMS est essentiellement dérivé de la communication verbale et a pour caractéristique de posséder une syntaxe et un vocabulaire propres et différents du langage écrit standard. Par souci de gagner du temps, l'expéditeur abrège les mots (e.g. lgts pour longtemps, slt pour salut,...), procède par transcription phonétique (e.g. wi pour oui, eske pour est-ce que...) ou par rebus typographique (eg. 2m1 pour demain, koi2 9 pour quoi de neuf...) en vue de beaucoup communiquer avec peu de signes ; ce qui suppose que le récepteur partage le même code avec l'expéditeur.

Ces nombreux SMS rédigés contribuent à la baisse du niveau des élèves en orthographe, en conjugaison et en grammaire. Or le français est le socle de l'apprentissage puisque toutes les disciplines sont enseignées en français au Bénin, sauf parfois les langues étrangères. Des enseignants se plaignent qu'il est devenu courant de trouver des copies d'élèves partiellement rédigées en langage SMS. Les élèves à force d'abrèger les mots pour plus de rapidité et pour économiser leurs crédits par SMS ont commencé par écrire de la même manière lors des évaluations sans s'en rendre compte. Par ailleurs des professeurs craignent d'être enregistrés ou

filmés à leur insu ; ils redoutent aussi d'être victimes de vidéo-lynchage de la part de leurs élèves. A force de s'accrocher à leur téléphone mobile, certains élèves finissent par développer la dépendance vis-à-vis du gadget ; ce qui les amène à veiller des fois pour communiquer sur les réseaux sociaux au lieu de dormir la nuit pour se reposer.

En bref le développement du langage SMS au sein des élèves contribue forcément à la baisse de leur capacité rédactionnelle et par conséquent à la baisse de leur niveau en français et dans les autres disciplines.

7.2. Contribution de la Téléphonie Mobile à l'Echec Scolaire des Elèves

Pour mieux identifier l'incidence de l'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire, l'étude a procédé par l'analyse diachronique des résultats scolaires suivant deux périodes, notamment la période de faible pénétration (2007-2010) et la période de forte pénétration (2010-2013). Cette distinction est basée sur l'étude de l'ATRPT qui faisait état de ce que 7,5% seulement des béninois disposaient de téléphone portable à l'époque (ATRPT 2011). La même étude a recensé 50% des enseignants de l'échantillon et seulement 8% des élèves enquêtés comme étant propriétaires de téléphones portables. A ces révélations s'ajoutent les constats faits par l'un des auteurs de la présente étude qui enseigne dans ledit collège depuis quelques années. La découverte que 64% des élèves enquêtés ont déclaré avoir acquis leurs portables après l'année 2010, vient conforter cette distinction de période de faible pénétration et de période de forte pénétration. Une comparaison des résultats obtenus par les élèves au cours de ces deux périodes de temps a permis de déduire que la téléphonie mobile contribue à la baisse du rendement scolaire.

En examinant les rapports de fin d'année scolaire sur la période de faible pénétration (2007-2010), on constate que le taux de promotion le plus faible est de 58% enregistré en 2009, et le plus fort est de 66% enregistré en 2008. Sur cette période on observe un taux moyen de réussite de 60%, un taux moyen de redoublement de 35% et un taux moyen d'abandon de 5% (CEG2 de Savalou 2008, 2009, 2010). Quand on prend la deuxième période correspondant à une forte pénétration de la téléphonie mobile, on remarque une baisse du taux moyen de promotion, et une légère hausse du taux d'abandon tandis que le taux de redoublement est resté invariable. En effet, le taux moyen de promotion enregistré au cours de cette période est de 56%, et celui d'abandon

de 9% avec un taux moyen de rdoublement de l'ordre de 35% (CEG2 Savalou 2011, 2012,2013). Cette tendance baissière du rendement scolaire a atteint son creu en 2012 et en 2013. Même si plusieurs facteurs sont sensés concourir à cette baisse de rendement, le constat est flagrant que la période de la baisse coïncide avec la période de forte pénétration de la téléphonie mobile. A la comparaison des avantages et inconvénients de l'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire, il apparaît qu'en l'état actuel, les inconvénients sont plus graves que les avantages annoncés par les élèves enquêtés. Alors, il est intéressant de comprendre pourquoi les élèves persistent à s'accrocher au téléphone portable malgré les mesures d'interdiction en vigueur.

8. Discussions

Dans le peu de littérature qui existe sur le phénomène de l'usage de la téléphonie mobile à l'école, plusieurs facteurs sont évoqués pour rendre compte de la persistance de la pratique malgré les mesures repressives en vigueur. La présente étude a trouvé les facteurs ci-après : la crise de l'adolescence, la société, et à la responsabilité des parents.

Si on admet l'adolescence comme étant la deuxième décennie de la vie, c'est-à-dire la période de vie de l'être humain entre l'enfance et l'âge adulte (Grawitz 2004, UNICEF 2011), il apparaît que la grande majorité des élèves des collèges et lycées du Bénin sont des adolescents, l'âge d'entrée officiel étant de 11 ans (République du Bénin 2003). Il est reconnu que l'adolescence est également marquée par diverses transformations qui prédisposent le sujet à des dérives notamment le développement de « l'esprit de critique » (Nekpo, 1997), on peut comprendre que les élèves soient tentés de braver tout ce qui est interdit. C'est une période de vie où la prohibition suscite curiosité et attrait.

Bien que la téléphonie mobile soit une avancée technologique, elle est de haute portée sociale en ce sens qu'elle tend à renforcer les liens sociaux et permet à l'adolescent de s'affirmer, de marquer son existence au sein de la société. En effet la possession du gadget permet aux élèves de montrer qu'ils sont « à la mode, à la page » ; ce qui explique la volonté de porter l'appareil sur soi, surtout s'il s'agit d'un téléphone 'exotique'. Pour les élèves filles en particulier, il s'agit d'un objet de prestige dont l'usage incarne le modèle de femme émancipée, évoluée et branchée à l'actualité. Cette volonté de s'afficher, de marquer son existence pousse les jeunes à se procurer le téléphone portable par tous les moyens, mêmes les moins recommandés. L'enquête a révélé

que 36% des élèves ayant pris part à la recherche ont acquis leur téléphone par leurs propres moyens alors qu'ils sont supposés n'avoir pas de revenus substantiels, étant des élèves. Le propre de la téléphonie mobile est que sa possession induit des dépenses régulières de recharge en crédits de consommation. En outre, la société encourage le phénomène en ce sens que dans 64% des cas, les élèves possédant de téléphones portables ont avoué les avoir obtenus par cadeau ou don de proches parents. A cet ordre de raisons, faudrait-il ajouter la publicité agressive qui accompagne l'innovation en termes de vente promotionnelle de portables ou d'offre promotionnelle de crédits de recharge.

Bien que conscients du caractère préjudiciable de l'utilisation du téléphone à l'école, des parents d'élèves sont responsables de la recrudescence du phénomène. En effet, plusieurs parmi eux achètent l'appareil à leurs enfants de bonne foi. Mais force est de constater que ces parents ignorent complètement ce que les enfants font du téléphone à l'école. Quand l'administration du collège venait à confisquer un appareil auprès d'un élève, les parents de ce dernier sont les premiers à venir intervenir pour qu'on libère l'appareil. A titre d'exemple, lorsqu'une élève fille a été surprise au cours en pleine visualisation de film pornographique, le matériel confisqué, elle a été contrainte d'amener ses parents. Alors que son père a avoué n'avoir jamais su que sa fille détenait un téléphone portable, sa mère a témoigné qu'elle en avait connaissance depuis deux ans. D'ailleurs les opinions des acteurs de la communauté scolaire du CEG2 de Savalou sont divergentes quant à l'opportunité d'utiliser le téléphone portable à l'école.

Pour les élèves, l'administration ne saurait tolérer le port et l'usage du téléphone mobile à l'école. Dans 60% de cas des élèves ayant pris part à l'enquête, la mesure d'interdiction de la téléphonie mobile en milieu scolaire est fondée, même si certains reconnaissent l'utiliser par contrainte. Par contre 35% des élèves enquêtés trouvent la mesure injuste. Pour certains, avoir un téléphone mobile améliore les relations entre amis et raccourcit les distances avec les parents. Romuald, élève en classe de 3^{ème} affirme : « Le professeur de Maths était absent pendant deux séances, il m'a saisi par téléphone pour un cours de rattrapage. Grâce à mon téléphone mobile, en moins de dix minutes ce vendredi soir-là, j'ai pu passer l'information à tous les cinquante autres élèves de la classe ».

Quant aux enseignants, ils sont majoritairement contre l'utilisation du téléphone mobile en milieu scolaire aussi bien par les enseignants que par les élèves. Près de 65% s'opposent à son

utilisation par les élèves à l'école parce qu'il occasionne la distraction et le manque de concentration chez l'apprenant. Selon l'un d'entre eux, les élèves à l'école comme à la maison, n'ont pas le droit au téléphone mobile pendant tout leur cursus scolaire. Puisque « la charité bien ordonnée commence par soi-même », cet enseignant estime que même l'enseignant devrait servir de modèle à ses apprenants en s'abstenant d'utiliser le téléphone portable à l'école: « Un coup de fil reçu par l'enseignant pendant qu'il explique le cours distrait les élèves et même l'enseignant; une fois qu'il finit son échange téléphonique, il a de la peine à retrouver le fil de ses idées pour poursuivre le cours », a-t'il justifié. Un autre enseignant, moins radical estime que « l'enseignant peut faire usage de son portable aux heures de cours discrètement en le mettant sur vibreur sans distraire ». Pendant que certains reconnaissent le téléphone mobile comme un élément perturbateur du cours et estiment qu'enseignants et élèves ne doivent pas en faire usage aux heures de cours, d'autres enseignants sont d'avis contraire. Près de 30% des enseignants enquêtés pensent que le téléphone portable est incontournable vu son utilité ; cette technologie fait partie du quotidien de chacun. Plutôt que de l'interdire, les autorités devraient plutôt aller dans le sens de la réglementation de son utilisation judicieuse.

Le personnel administratif a unanimement admis que la téléphonie mobile est un élément perturbateur qui affaiblit les bonnes pratiques pédagogiques. Selon le directeur du CEG2 de Savalou, trois raisons fondamentales justifient l'interdiction de la téléphonie mobile en milieu scolaire. « Le portable est devenu un outil qui pousse les élèves à la débauche et surtout à la déperdition scolaire ; l'enseignant qui passe la moitié de son heure de cours au téléphone n'est plus concentré à donner le meilleur de lui-même ; l'oubli d'éteindre le téléphone mobile qui sonne en plein cours distrait élèves et enseignants ». Pour le surveillant général qui a à charge des questions de discipline dans l'établissement, malgré les multiples mesures prises allant de la fouille à la confiscation et à la restitution enfin d'année scolaire, les élèves n'ont cessé d'introduire des portables dans l'enceinte de l'école.

Les parents d'élèves ont une position aussi mitigée que celle des enseignants. En majorité (55%) ils trouvent inopportun d'interdire l'usage du téléphone mobile en milieu scolaire parce que grâce au téléphone ils communiquent facilement avec leurs enfants et les enfants peuvent les saisir en cas d'urgence ou d'autres événements malheureux. Par contre, d'autres (40%) sont d'avis contraire parce que le téléphone mobile facilite la débauche surtout chez les élèves filles.

En même temps ces parents se révèlent plus modérés lorsqu'ils proposent le renforcement de la mesure d'interdiction à l'école et non à la maison, car une interdiction définitive mettrait les enfants en marge des technologies de leur temps, ce qui causerait leur retard technologique vis-à-vis de leurs camarades des grandes villes.

Ainsi le débat qui s'installe au sein des chercheurs sur l'opportunité ou non de l'utilisation du téléphone portable à l'école s'illustre aisément à travers les opinions des acteurs de la communauté éducative du CEG 2 de Savalou. Il revient de tirer les conclusions qui s'imposent dans ce débat après avoir analysé les avantages et les inconvénients de l'usage de la téléphonie mobile en milieu scolaire.

9. Conclusion

Au terme de cette étude de l'usage du téléphone portable en milieu scolaire, il est évident que les élèves en font usage malgré les mesures d'interdiction et de confiscation en cas de violation prévues au règlement intérieur des établissements scolaires. La subtilité et la multifonctionnalité de cette technologie rend le contrôle fastidieux à l'administration scolaire. Au regard des résultats de cette enquête, l'incidence du phénomène sur le rendement scolaire est dévastatrice en ce sens qu'il contribue, dans une certaine mesure, à l'échec scolaire des élèves. Mais à y voir de près, la téléphonie mobile n'est-elle pas une alternative pour plonger les élèves dans la dynamique des technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE), là où la fracture numérique est béante sous ses trois facettes ? Il existe certes dans la téléphonie mobile des opportunités pour combler le retard numérique dans les écoles du Bénin. Mais faudrait-il en avoir l'intelligence, la formation et l'encadrement nécessaires pour tirer le meilleur parti de cette technologie incontournable, comme l'a si bien conseillé Pliya (2011:23-4) « Jeune béninois, si tu es devenu un « accro » de l'ordinateur, de l'Internet et des nouveaux médias, tu peux y trouver le bon et le meilleur pour t'éduquer, te former, t'épanouir et aussi ce qui peut t'avilir, te dégrader, te corrompre... Sers-toi des médias pour te cultiver et devenir un homme équilibré, maître de ses passions, de ses émotions et de ses pensées».

Certes, les téléphones portables avancés offrent des fonctions mathématiques, de documentation et de communication qui contribueraient au renforcement des acquis scolaires des élèves s'ils y sont éduqués. Malheureusement, faute d'éducation technologique conséquente, les élèves s'y

plongent naïvement, et tombent forcément dans les travers. La preuve en est le faible pourcentage des élèves qui exploitent les fonctions de leurs téléphones portables à des fins d'éducation (Tableau 5.2.). La présente étude suggère qu'en attendant d'orienter l'école béninoise dans la dynamique des TICE, les téléphones portables pourraient servir de tremplin à cette avancée des temps modernes. La répression seule ne suffit pas à contenir le phénomène !

Bibliographie

- Alzouma, G. (2008) "Téléphone Mobile, Internet et Développement: l'Afrique dans la Société de l'Information?", in *Tic & Société* Vol.2. N°2. Accédé en ligne le 30 août 2016 sur <http://ticetsociete.revues.org/488#bibliography>.
- ATRPT-Bénin (2011) *Rapport Annuel d'Activités 2010*. Cotonou: ATRPT-Bénin, accédé en ligne le 24 août 2016 sur http://arcep.bj/admin/wp-content/uploads/2014/11/RAPPORT_ANNUEL_DACTIVITE .
- Boucher, A. (2015) *Expérience Utilisateur Mobile : UX Design pour Smartphones ou Tablettes*. Paris: Eyrolles.
- CEG2 de Savalou (2008) *Rapport de Fin d'Année Scolaire 2007-2008*. Savalou: CEG2 de Savalou.
- CEG2 de Savalou (2009) *Rapport de Fin d'Année Scolaire 2008-2009*. Savalou: CEG2 de Savalou.
- CEG2 de Savalou (2010) *Rapport de Fin d'Année Scolaire 2009-2010*. Savalou: CEG2 de Savalou.
- CEG2 de Savalou (2011) *Rapport de Fin d'Année Scolaire 2010-2011*. Savalou: CEG2 de Savalou.
- CEG2 de Savalou (2012) *Rapport de Fin d'Année Scolaire 2011-2012*. Savalou: CEG2 de Savalou.
- CEG2 de Savalou (2013) *Rapport de Fin d'Année Scolaire 2012-2013*. Savalou: CEG2 de Savalou.
- Chéneau-Loquay, A. (2010) «L'Afrique au Seuil de la Révolution des Télécommunications: Les Grandes Tendances de la Diffusion des Tics», in *L'Afrique Contemporaine*, Vol.2 N°234, pp. 93-112. Accédé en ligne le 30 août 2016 sur le site

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2010-2-page-93.htm>.

Dejond, A. (2006) *Cyberlangage*. Collection Autour des Mots. Paris: Racine Lannoo.

Hounsa, A. G. (2002):« Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Ecole Béninoise: Etat des Lieux et Perspectives». Mémoire de Fin de Formation pour l'Obtention du CAPES. Porto-Novo: ENS.

INSAE(2012) Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat: Rapport de l'Institut National pour la Statistique et l'Analyse Economique. Cotonou : INSAE.

MAEP / CeRPA ZC (2012)Plan de Campagne Agricole 2012-2013 de la Commune de Savalou. Savalou : MAEP/CERPA-ZC. Disponible en Ligne sur <http://epjb.edpsciences.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08012.pdf>. Consultée le 21 septembre 2012.

MEN (1990) Arrêté Ministériel N°0945/MEN/CAB/DES du 31 décembre 1990 Portant Règlement Intérieur dans les Etablissement d'Enseignement du Second Degré en République du Bénin.

MESFTPRIJ (2012) Arrêté Ministériel N°114/MESFTPRIJ/CAB/DES du 12 juin 2012 Portant Règlement Intérieur dans les Etablissement d'Enseignement du Second Degré en République du Bénin. Cotonou : MESTPRIJ.

Morin, E. (2011) *Dialogue sur la Connaissance: Entretien avec des Lycéens*. Paris: Edition de l'Aube.

Nekpo, F.C. (1997) «La Relation Maître-Elève», in *Education et Culture*, Tome 2, pp. 63-99. Porto-Novo : CNPMS.

Ogoundele D. F. (2009) « Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement Secondaire au Bénin ».Mémoire de Fin de Formation pour l'Obtention du CAPES. Porto-Novo: ENS.

Pliya, J. (2011) *Jeunesse Béninoise, Sois Fière*. Cotonou : Editions la Croix du Bénin.

République du Bénin (2003) Loi 2003-17 Portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin. Porto-Novo : Assemblée Nationale.

Toe, J.M.(2010) «Milieu Scolaire: Le Téléphone Portable, un Outil Perturbateur », in *lefaso.net, l'actualité du Burkina sur Internet*, mis en ligne le 11 mai 2011 et accédé le 23 août 2016 sur <http://lefaso.net/spip.php?article36676>.

Schelmer B. (2004) « Formation et Education en Afrique: Les Normes Occidentales contre les Réalités Locales », in *Les Cahiers de la Solidarité*, disponible en ligne sur <http://epjb.edpsciences.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08012.pdf>. Consultée le 21 septembre 2012.

Sene Mbodji, S., Fall, B., Dethialaw Dieng, B. (2014) « Usage des Réseaux Sociaux Numériques par les Elèves dans quatre collèges d'Enseignement Moyen (CEM) à Dakar, Sénégal », in *Adjectif*, mis en ligne le 18 décembre 2014 et accédé le 23 août 2016 sur le site <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article326>.

Tokpodounsi, K.R. (2011) « Utilisation du Téléphone Portable à l'Ecole, les Elèves Résistent à l'Interdiction », in *Adjinankou* N° 712, P.8, Quotidien Paraissant à Cotonou. Article accédé en ligne le 23 Août 2016 sur le site <http://www.journal-adjinakou-benin.info/?id=4&cat=5&id2=6160&jour=08&mois=03&an=2011>

UNICEF (2011) *La Situation des Enfants dans le Monde: L'Adolescence, l'Age de Tous les Possibles*. New-York : UNICEF.